

servateurs ne le voulaient pas pour chef, tandis que M. Laurier était pour le parti libéral l'homme unique, le chef incontesté. La discipline du parti libéral a vaincu le manque d'unité du parti conservateur.

Le parti qui descend du pouvoir et celui qui y arrive ont, à peu de chose près, le même programme, il ne diffère que par des nuances que le peuple, toujours simpliste, n'a pas examinées à la loupe, si toutefois il a voulu les voir.

Tandis que le parti conservateur veut au moyen d'une loi réparatrice rétablir, conformément au jugement rendu par le plus haut tribunal de l'Empire, les écoles séparées abolies par la législature du Manitoba, le parti libéral veut également les remettre sur pied, sans mesure coercitive, mais au moyen d'une entente avec le gouvernement local. Des deux côtés, il y a désir de rendre justice aux opprimés, les moyens d'y parvenir sont différents. Les électeurs ont jugé que les moyens violents de régler la question ne devraient être employés qu'en dernier lieu, car nous avons la promesse formelle du chef du parti vainqueur que, si justice ne pouvait être rendue par une entente avec les fauteurs de l'injustice commise, elle le serait par une loi fédérale.

Mais cette question des écoles du Manitoba, qui n'aurait jamais dû être soulevée ni transportée sur le terrain électoral, est jugée différemment dans les centres catholiques et dans les centres protestants; dans les deux partis qui viennent de se disputer le pouvoir il y a parmi les élus, des adeptes et des non-partisans d'une intervention fédérale. Si le soulèvement de la question a pu avoir quelque effet sur le résultat des élections, nous n'en voyons guère trace dans notre catholique province où le mandement collectif des évêques d'abord et, en dernier lieu, les commentaires de tout le clergé auraient dû donner une écrasante majorité conservatrice. Or, nous voyons, au contraire, la province de Québec, envoyer à la chambre des communes 15 députés conservateurs seulement et 50 députés libéraux. Cette constatation faite, qu'en devons-nous conclure? Ou que les électeurs se désintéressaient de la question du Manitoba ou bien espéraient un meilleur règlement de la question par les libéraux que par les conservateurs? Nous opinerions plutôt pour la première de ces deux hypothèses. En effet, le clergé s'étant

déclaré entièrement satisfait du mode de règlement et de la loi présentés par le gouvernement conservateur, les électeurs catholiques soucieux des intérêts de leurs coreligionnaires Manitobains n'avaient logiquement qu'à suivre les enseignements du clergé. Ils ne l'ont pas fait, c'est que la question des écoles ne passait pour eux qu'en dernier ressort et ils s'en sont désintéressés. D'ailleurs, trois ministres de l'ancien cabinet sont restés sur le carreau pour avoir fait sur cette unique question leur plate-forme électorale, et la majorité des candidats conservateurs qui avaient suivi la même tactique ont éprouvé le même sort.

Et, si les électeurs se sont désintéressés de cette question, ce n'est pas par manque de sympathie pour leurs frères de l'ouest, mais parce qu'ils avaient la promesse des candidats des deux partis que justice serait rendue, ce qui, pour eux, simplifiait tout.

Débarrassés d'un souci qui, d'ailleurs n'est pour eux que d'un intérêt impersonnel, si nous pouvons nous exprimer ainsi, ils ont vu de plus près à ce qui les touche personnellement. Le mirage d'un Premier ministre de leur nationalité et de leur foi a décidé bon nombre de nos compatriotes à donner leurs voix aux candidats reconnus de M. Laurier.

L'apathie, l'inertie, la paresse même de quelques-uns des anciens députés conservateurs a été pour les électeurs un grave sujet de mécontentement et ils se sont vengés d'eux en donnant leurs voix au candidat de couleur opposée.

Il est vrai qu'un règne de dix-huit ans donne, à ceux qui sont au pouvoir, l'illusion de l'immortalité. Nous ne pouvons pas périr; tel était le sentiment de la plupart de nos anciens députés, et se croyant impérissables, c'est-à-dire nécessaires, ils ont plus ou moins dormi et pendant les cinq ans de pouvoir et pendant la lutte finale. Le réveil sera dur pour eux.

Mais le peuple ne dort pas, il n'émerge pas au budget et il a faim. Il a faim et il lui faut payer des taxes; pour les payer, il lui faut du travail s'il est ouvrier, des affaires s'il est commerçant, des commandes s'il est industriel. Or, pendant que nos députés dormaient, ils ne se sont pas aperçus que le peuple veillait, ils n'ont pas entendu ses plaintes, ils n'ont pas vu ses souffrances, ses maux et ses plaies.

Nous venons de passer par une crise commerciale et industrielle qui a duré plusieurs années et

qui semblait toucher à sa fin, tout le monde en a souffert les uns peu, les autres beaucoup, mais tous ont été atteints. Voilà ce que le peuple a constaté, mais il a fait en même temps une autre constatation, c'est que le gouvernement au pouvoir n'a rien tenté, pour remédier au mal. Les sessions se sont passées en vains discours, sans profit pour personne et une nation ne vit pas de paroles. N'ayant rien obtenu des uns, les agriculteurs, les commerçants, les industriels et les ouvriers se sont tournés vers les autres et, quand ils ont dit nous voulons un changement, ils n'ont pas voulu dire nous voulons un changement de personnes ou un changement d'étiquette, mais un changement de système; il faut qu'on s'occupe enfin de nous, de nos besoins et de nos affaires.

Si les libéraux ont compris le sens de leur élévation au pouvoir, ils ne tarderont pas à nous en donner des preuves; mais qu'ils sachent bien qu'on descend plus facilement de l'échelle qu'on n'y monte. Ils ont promis de ramener la richesse au sein des populations agricoles, les affaires aux mains des commerçants et le travail aux manufactures. Artisans, marchands et cultivateurs demanderont des actes désormais et ils attendent beaucoup de la bonne volonté et de l'intelligence de leurs élus. Que ceux-ci se mettent donc à l'œuvre et s'ils parviennent à augmenter notre commerce, notre activité, nos ressources matérielles et à faire revenir la prospérité parmi nous, ils se montreront dignes du mandat qui vient de leur être confié.

LE TRANSPORT DU BEURRE PAR VAPEURS FRIGORIFIQUES

On télégraphie d'Ottawa le 19.— Pour donner des facilités aux expéditeurs de beurre des différentes parties du Canada qui ont des lots moindres d'un char à expédier, et pour qu'ils puissent utiliser les chambres froides situées à bord des navires, des arrangements ont été conclus avec le C. P. R. et le G. T. R. pour un service de chars à réfrigérateurs pour le transport du beurre entre Montréal et les différentes lignes; le service commencera la semaine prochaine.

Sur le C. P. R., au sud et à l'est de Montréal, un char réfrigérateur quittera chaque semaine Bedford, Q., le mercredi; Stanstead et Sherbrooke, le mercredi; Mansonville, Q., le jeudi; et Warden, Q., le sa-